L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 14 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 11 JUILLET.

Le testament de Pierre le Grand.

Ce qui ajoute à la question d'Orient, aujourd'hui définitivement ouverte, en gravité et en inquiétude, c'est la contradiction à peu près continuelle des nouvelles, des correspondances et des on dit relatifs à l'attitude politique des gouvernements dit neutres, bienveillants, et surtout à la ligue de conduite séparée ou collective de ces gouvernements.

L'Angleterre, qui tient à garder libre la route des Indes, est incontestablement la nation qui a le plus d'intérêt au maintien de l'intégrité de la Turquie. Il est non moins évident que l'hostilité de la Russie a été toujours, et est aujourd'hui plus que jamais directement opposée à celle de l'Angleterre.

Restent l'Allemagne, c'est-à-dire le nouvel empire allemand et l'Autriche.

Si, comme il n'est que trop probable, l'empêchement de l'insurrection devient général et nécessite une intervention étrangère, de quel côté se ranger? l'Allemagne? Et quelle sera la marche de la Russie? Cette marche sera-t-elle conforme, autant, bien entendu, que le permettent les différences présentes au testament de Pierre le Grand?

Où a beaucoup parlé du testament de Pierre le Grand dans ces derniers temps. Nous le publions ici dans son entier; sa lecture attentive est de nature à jeter un jour singulier, sinon sur les éventualités tout à fait prochaines, du moins sur des intentions et des projets d'où pourrait dépendre à un moment donné non-seulement la paix, mais l'existence de l'Europe occidentale.

Voici le testament de Pierre le Grand;

Au nom de la très sainte et indivisible Trinité, nous, Pierre Ier, etc., etc., à tous nos descendants et successeurs au trône et gouvernement de la nation russe.

Le grand Dieu de qui nous tenons notre existence et notre couronne, nous ayant constamment éclairé de ses lumières et soutenu de son divin appui, me permet de regarder le peuple russe comme appelé, dans l'avenir, à la domination générale de l'Europe. Je fonde cette pensée sur ce que les nations européennes sont arrivées, pour la plupart, à un état de vieillesse voisin de la décrépitude, ou qu'elles y marchent à grands pas; il s'ensuit donc qu'elles doivent être facilement et indubitablement conquises par un peuple jeune et neuf, quand ce dernier aura atteint toute sa force et toute sa croissance. Je regarde l'invasion future des pays de l'Occident et de l'Orient, par le Nord comme un mouvement périodique arrêté dans les desseins de la Providence, qui a ainsi régénéré le peuple romain par l'invasion des barbares.

Ces émigrations des hommes polaires sont comme le flux du Nil, qui, à certaines époques, vient engraisser de son limon les terres amaigries de l'Egypte. J'ai trouvé la Russie active; je la laisse active; mes successeurs en feront une grande mer destinée à fertiliser l'Europe appauvrie, et ses flots déborderont malgré les digues que des mains affaiblies pourront leur opposer, si mes descendants savent en diriger le cours. C'est pourquoi je leur laisse les enseignements suivants, que je recommande à leur attention et à leur observation constante:

1. Entretenir la nation russe dans un état de guerre continuelle, pour tenir le soldat aguerri et toujours en haleine; ne le laisser reposer que pour aller lorer les finances de l'Etat; redaire les armées et choisir les moments opportuns pour l'attaque, faire servir ainsi la paix à la guerre et la guerre à la paix, dans l'intérêt de l'agrandissement et de la prospérité croissante de la Russie.

2. Appeler par tous les moyens possibles, de chez les peuples les plus instruits de l'Europe, des capitaines pendant la guerre et des savants pendant la paix, pour faire profiter la nation russe des avantages des autres pays, sans lui faire rien perdre des siens propres.

3. Prendre part, en toute occasion, aux affaires et démêlés quelconques de l'Europe, et surtout à ceux de l'Allemagne, qui, plus rapprochés, intéressent plus directement.

4. Diviser la Pologne en y entretenant le tronble et les jalousies continuelles; gagner les puissants à prix d'or; intimer ceux les tièdes; les corrompre, afin d'avoir action sur les élections des rois; y faire nommer ses partisans, les protéger; y faire rentrer les troupes russes et y séjourner jusqu'à l'occasion d'y demeurer tout à fait. Si les puissances voisines opposent des difficultés, les apaiser momentanément jusqu'à ce qu'on puisse reprendre ce qui aura été donné.

5. Prendre le plus qu'on pourra à la Suède, et savoir se faire attaquer par elle pour avoir prétexte de la subjuguer. Pour cela, l'isoler du Danemark et le Danemark de la Suède, et entretenir avec soin leurs rivalités.

6. Prendre toujours les épouses des princes russes parmi les princesses d'Allemagne pour multiplier les alliances de famille, rapprocher les intérêts, et unir d'elle-même l'Allemagne à notre cause en y multipliant notre influence.

7. Rechercher de préférence l'alliance de l'Angleterre pour le commerce, comme étant la puissance qui a le plus besoin de nous par sa marine, et qui peut être le plus utile au développement de la nôtre. Echanger nos bois et autres productions contre son or, et établir entre nos marchands, ses matelots et les nôtres, des rapports continuels qui formeront ceux de ce pays à la navigation et au commerce.

8. S'étendre sans relâche vers le nord, le long de la Baltique, ainsi que vers le sud, le long de la mer Noire.

9. Approcher le plus possible de Constantinople et des Indes. Celui qui y régnera sera le vrai souverain du monde. En conséquence, susciter des guerres continuelles, tantôt au Turc, tantôt à la Perse, établir des chantiers sur la mer Noire; s'emparer peu à peu de cette mer, ainsi que de la Baltique, ce qui est un double point nécessaire à la réussite du projet; hâter la décadence de la Perse; pénétrer jusqu'au golfe Persique; rétablir, si c'est possible, par la Syrie, l'ancien commerce du Caucase, et avancer jusqu'aux Indes, qui sont l'entrepôt du monde.

Une fois là, on pourra se passer de l'or de l'Angleterre.

10. Rechercher et entretenir avec soin l'alliance de l'Autriche; tromper en apparence ses rêves de royauté future sur l'Allemagne et exciter contre elle, par dessous main, la jalousie des princes. Tâcher de faire réclamer des secours de la Russie par les uns ou par les autres, et exercer sur le pays une espèce de protection qui prépare la domination future.

11. Intéresser la maison d'Autriche à chasser le Turc de l'Europe et neutraliser ses jalousies lors de la conquête de Constantinople, soit en lui suscitant une guerre avec les anciens Etats de l'Europe, soit en lui donnant une portion de la conquête, qu'on lui reprendra plus tard.

12. S'efforcer à réunir autour de soi tous les Grecs unis ou schismatiques qui sont répandus soit dans la Hongrie, soit dans le midi de la Pologne; se faire leur centre, leur appui, et établir d'avance une prédominance universelle par une sorte de royauté ou de suprématie sacerdotale: ce sera, autant d'amis qu'on aura chez chacun de ses ennemis.

13. La Suède démembrée, la Perse vaincue, la Pologne subjuguée, la Turquie conquise, nos armées réunies, la mer Noire et la mer Baltique parfaites par nos vaisseaux, il faut alors proposer séparément et très secrètement, d'abord à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, de partager avec elle l'empire de l'univers.

Si l'une des deux accepte, ce qui est immanquable, en flattant leur ambition et leur amour-propre, se servir d'elle pour écraser l'autre; puis écraser à son tour celle qui demeurera, en engageant avec elle une lutte qui ne saurait être longue, la Russie possédant déjà un propre tout l'Orient et une grande partie de l'Europe.

14. Si ce qui n'est pas probable, chacune d'elles refusant l'offre de la Russie, il faudrait savoir leur susciter des querelles et les faire s'épuiser l'une par l'autre. Alors, profitant d'un moment décisif, la Russie ferait fondre ses troupes, rassemblées d'avance, sur l'Allemagne, en même temps que deux flottes considérables partiraient: l'une de la mer d'Azof et l'autre du port d'Archangel, chargées de hordes sclavonnes, qui, sous des drapeaux arborés de la mer Noire et de la mer Baltique, s'avançant par la Méditerranée et par l'Océan, elles inonderaient la France d'un côté, tandis que l'Allemagne la serait de l'autre, et, ces deux contrées vaincues, le reste de l'Europe passerait facilement, et sans coup frir, sous le joug.

"IL FAUT ET DOIT ÊTRE SURTOUT À L'EUROPE."

Nous ne ferons pas suivre ce document d'un long commentaire. Il est inutile, en effet, de faire ressortir le profond génie politique, bien que ce génie fasse figure d'autrichienne, persévérante, presque machiavélique, au premier rang des moyens vitaux par Pierre le Grand, pour arriver d'abord à la conquête de Constantinople, et de là à la conquête de l'Europe entière.

On a remarqué un paragraphe significatif. C'est celui qui est ainsi conçu:

"Il faut proposer d'abord à la cour de Versailles, puis à celle de Vienne, de partager avec elles l'empire de l'univers."

La France et l'Autriche étaient en effet, en ce temps-là, les deux grandes puissances européennes continentales, et Pierre le Grand devait nécessairement songer à s'appuyer soit sur l'une, soit sur l'autre. Un jour, cet projet gigantesque fut bien près de venir une réalité, ou d'avoir tout au moins un commencement d'exécution: ce fut le jour où Mandolice fit sonner avec le czar Alexandre Ier cette formidable alliance que vint rompre l'inobservation du blocus continental.

Aujourd'hui une troisième grande puissance, dont ni Pierre le Grand, ni Napoléon Ier, ni Alexandre n'avaient pu prévoir la fortune soudaine, a pris place en Europe: l'empire d'Allemagne.

Le testament de Pierre le Grand est-il toujours le programme politique immuable du cabinet de Saint-Petersbourg? n'est-ce pas plutôt un vieux document inexpié?

EMILE BLAVET.

TÉLÉPHONTÉS LA NOUVELLE AUX MERES: Toutes les familles apprécient les excellentes qualités que l'on obtient avec de la moutarde noire et du bonne qualité; mais l'on perd beaucoup de temps et l'on dépense beaucoup de peine pour faire des mélanges avec de la moutarde qui est souvent de qualité inférieure, et les malades éprouvent à souhait. La réputation de ce fait de premier les CHAPTRONS BERNOIS, qui sont toujours efficaces et dont on peut se servir immédiatement en se servant à la livraison dans un peu d'eau. Toutes les familles devraient se procurer un rouleau d'une demi-yarde de ces ciseaux, au prix de vingt-cinq cents. Un ouvrage meilleur marché que ceux que vous pourriez vous-même et ils agissent toujours d'une manière certaine. Il épargne du temps, du travail et la poussière. Pour obtenir vous en vendre.

Locataires et Propriétaires.

Voici le texte de la nouvelle loi promulguée le 5 avril qui rappelle la loi sur l'exemption de $500 en faveur des locataires et qui indique les objets qui ne peuvent être saisis pour loyers. La loi exemptée dire ce qui pourra être saisi; il est dit plus court de dire qu'on ne pourra rien saisir du tout.

ACTE pour amender l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure; pour rappeler toutes les lois contraires à cet Acte et toutes les lois sur le même sujet; l'amendement à l'article six cent quarante-quatre, du Code de Procédure; pour fixer les formalités pour la violation de cet Acte; pour fixer les limites de cet Acte et l'interprétation qui doit lui être donnée.

Section 1.—Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en Assemblée Générale, Que l'article six cent quarante-quatre du Code de Procédure soit amendé de manière à être comme suit: "Le shérif ou le constable ne peut pas saisir le linge et les vêtements appartenant à un débiteur ou à sa femme, ni son lit, ni sa literie, ni ceux de sa famille, ni ses armes, ni ses accoutrements militaires, ni ses outils, ni ses instruments, ni son livre, ni les meubles à l'usage des personnes occupées à l'exercice du métier ou de la profession qui lui donnent les moyens d'existence; il ne saisira, dans aucun cas, les droits de servitude personnelle, d'usage et d'habitation, d'usufruit de l'héritage d'un enfant mineur, ni le revenu de biens donaux, ni l'argent dû pour le salaire d'un officier, ni les gages d'un travailleur, ni le fourneau de cuisine, ni les ustensiles du dit fourneau de cuisine, ni les assiettes, plats, couteaux, fourchettes et cuillers, ni la table, ni les chaises de la salle à manger, ni les baillies, ni les fers à repasser, ni les fourneaux de fers à repasser, ni les portraits de famille appartenant au débiteur, ni les instruments de musique dont se sert un des membres de la famille.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, &c. Que quiconque enfreindra cet Acte ou quiconque par un artifice ou un subterfuge, abusera que, poussera un autre à abandonner, en signant un contrat en surprenant, en des droits que lui donne cet Acte, sera considéré comme coupable d'un délit, et sur condamnation, sera condamné à une amende de deux cents piastres au plus et à un emprisonnement de six mois au plus ou à l'amende et à l'emprisonnement au gré de la Cour.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, &c., Que toutes les lois contraires au présent Acte et toutes celles qui ont trait à l'amendement de l'article six cent quarante quatre du Code de Procédure sont rappelées.

Sec. 4. Il est de plus décrété, &c., Que la clause de rappel de cet acte ne doivra pas être interprétée de manière à affecter l'exemption du homestead, les mille piastres de la veuve, ni les exemptions rurales et agricoles reconnues par les lois actuellement en vigueur—la véritable intention de cet acte étant que ces exemptions ne soient pas affectées.

Sec. 5. Il est de plus décrété, &c., Que cet acte aura force de loi à dater de son adoption.

(Signé) E. D. ESTILETTE,
Orateur de la Chambre des Représentants.

(Signé) C. C. ANTOINE,
Lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

Approuvé le 4 avril 1876,
(Signé) WM. P. KELLOGG,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme,
N. DURAND,
Assistant du secrétaire d'Etat

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonceront un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 2 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
10 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 32.
15 Case à pompe No. 35.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Colisseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
33 Case à pompe No. 13.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du Sud. Eté
37 Coin Baée et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch
43 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
48 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
53 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Basin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magasins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
88 Case pompe No 5 et City Hall.
88 Case à pompe No 12.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
122 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Ecobelaye.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
143 Coin St-Louis et Royale.
142 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélicans H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Esplanade, Wood's Pump.
152 Coin Bienville et Jackson.
158 Coin Dorbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hospital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
221 Coin Tremé et Esplanade.
223 Coin Remparts et Barracks.
224 Marché Tremé et Prieur de parcelles
225 Case à pompe No 31, rue Claiborne.
226 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 4, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
253 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 3, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Beauregard et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bonaventure et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*512 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Rampart.
*516 Case à pompe No 24, Grande Hermane
*512 Coin Dauphine et Indépendance.
*514 Rue Poland, Station des chars.
515 Casernes des Etats-Unis.
516 Coin Rampart et Dauphine.

Liste des Lettres dans le bureau de poste de la Nouvelle-Orléans, le 9 juillet 1876. Ouvert, le dimanche de 10 heures du matin à midi jusqu'à neuf heures.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de faire à cette date.

Aime Gastone
Barrace Giacomo
Barnes y Reber José
Bruchi Joseph
Belmet Hugo
Cassin Bernard
Cultraro Giovanna
Cavvetto Giuseppe
Cultraro Lodovico
Debosse Rosalie
Dubois Jean Marie
Dumisbon José
Dumas Pierre
Fontana Giovanna
Gross Salvatore
Gasco Alphonse
Lemoine Jeanine
Lebert Marcelin
Lamacagnia Barbara
Leiza Filippo
Lopez Manuel
Lapeyre Théodore
Mitolo Gaetano
Mesia Enrique H
Mesia Enrique H
Rossin Gustave
Rossin Lucien
Rossin Lucien
Rossin Lucien